



Motion CE de l'UD CGT 65 du 2 Décembre 2025

Motion de soutien à notre Secrétaire Générale de la CGT, Sophie Binet à la suite de sa mise en examen !

La CE de l'UD CGT65 condamne fermement la plainte pour "injures publiques" déposée par l'officine patronale Ethic contre notre secrétaire générale, Sophie Binet, pour avoir qualifié de « rat qui quitte le navire », Bernard Arnault qui venait de prêter allégeance à Trump en prônant l'investissement aux États-Unis, paradis capitaliste, opposé à une France soi-disant écraser d'impôts.

La plainte de l'officine patronale Ethic et la décision du parquet d'engager une procédure constituent une tentative inacceptable de faire taire la voix syndicale et illustrent le pourrissement politique né de la collusion entre patronat, droite et extrême droite.

La CE de l'UD CGT65 affirme son soutien sans réserve à Sophie Binet.

En s'attaquant à la secrétaire générale de la CGT, c'est à l'ensemble des travailleuses et travailleurs syndiqués que le patronat s'en prend.

Cette offensive ne fait que renforcer notre détermination à lutter contre la dérive inquiétante qui consiste à instrumentaliser la justice pour intimider les représentants des salarié·es, à défendre le droit de qualifier et de dénoncer les comportements de dirigeants dont les décisions impactent les emplois, les territoires et les conditions de vie.

Nous alertons sur le climat politique délétère où se renforcent les complicités entre intérêts patronaux et forces politiques qui soutiennent la remise en cause des droits sociaux.

L'UD CGT 65 réaffirme haut et fort que notre parole syndicale ne se taira jamais !

A Tarbes, le 02 décembre 2025